

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 20 juin 2013

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
Présents : Daniel Beaudoin Jocelyne Campagna Julie Gauthier Marcel Plourde Sylvie Robichaud	1. Adoption de l'ordre du jour 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion 3. Suivi de la dernière réunion 3.1. Réflexion sur le traitement des périodiques électroniques 3.2. Priorités du traitement documentaire 3.3. Réaménagement du deuxième étage 3.4. Liste des catégories 2 à épurer 3.5. Classiques des sciences sociales 3.6. Implantation de RDA 3.7. Inscription en 590 ou en 567 de données méthodologiques pour les thèses 3.8. Tests de la super patch de Symphony 4. Information provenant des équipes 4.1. Équipe des publications en série 4.2. Équipe de Musique/Art/Géographie/Film 4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion 4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature 5. Justification des postes de la Section du catalogage 6. Révision de la répartition du traitement documentaire. 7. Date de catalogage des monographies électroniques

8. Titres uniformes

9. Doelec

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté tel quel.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Réflexion sur le traitement des périodiques électroniques

Nous avons été en mesure de procéder aux premières extractions de notices bibliographiques de périodiques dans Marclt et de recharger ces notices bibliographiques dans la banque test. Nous avons éprouvé au départ quelques problèmes de diacritiques, mais le tout est rentré dans l'ordre. L'ensemble SpringerLink comprenant environ 2 500 notices a été visé comme échantillon test. Le nombre de notices sommaires créées par Marclt (puisqu'on ne retrouve pas de notices complètes dans la banque de données CONSER) est d'environ 10%. Dans le cas des notices complètes, le taux de traduction des vedettes-matière a été d'environ 85%. Ce taux pourrait donc être beaucoup plus élevé dans le cas de certains ensembles à thématiques plus scientifiques. Nous évaluerons précisément les notices bibliographiques afin de suggérer des modifications aux tables de chargement. Parallèlement, nous demanderons qu'un interface Ariane2 test soit branché sur Symphony Test afin de permettre aux conseillers disciplinaires et aux techniciens des bureaux d'aide à la recherche de faire les tests nécessaires. Le nombre total de notices ciblées par l'exercice est d'environ 58 000.

3.2. Priorités du traitement documentaire

Voici quelles pourraient être les priorités de traitement documentaire au cours de l'été pour les différentes équipes :

Équipe de PES : Terminer le traitement des publications des Nations Unies, la reclassification du JX, et la reclassification des 80 titres en droit acheminés entre K1 à K30.

Équipe d'Arts et musique : Traitement des disques compacts et de partitions puisque le nombre de monographies en attente de traitement est à un niveau très satisfaisant.

Équipe de Sciences : Traitement des monographies électroniques en premier lieu.

Équipe de Sciences sociales : Monographies électroniques, reclassification des documents de droit français localisés à KJJ.

3.3. Réaménagement du deuxième étage

L'opération avance bien. Il reste environ 3 000 documents à reclassifier de la cote JX dont 1 200 traités de la collection: Recueil des traités du Canada. Les demandes envoyées aux bibliothèques membres de la CREPUQ, aux bibliothèques de droit (par l'intermédiaire de Dominique Lapierre), ainsi qu'aux bibliothèques membres du RIBG n'ont donné aucun résultat. Nous procéderons donc comme prévu pour la suite des opérations visant à compléter ces collections : en premier lieu, par récupération des

versions numériques, en évaluant la possibilité de numériser des documents demandés en prêt entre bibliothèques et, finalement, en intégrant des pages de titre pour signaler les traités manquants, pour finalement relier le tout.

Marcel a indiqué à Pierre Carrier que l'équipe de Sciences sociales serait en mesure d'aborder la reclassification des documents de droit français de la cote KJJ au cours de l'été.

3.4. Liste des catégories 2 à épurer

Une dernière vérification doit être faite auprès de Louise Allard. Marcel propose de ne conserver les catégories 2 que pour les lots devant être spécifiquement identifiés comme, par exemple, le don Cascade, le don Céline Allard.

3.5. Classiques des sciences sociales

La formation reçue sur le droit d'auteur nous rassure sur le fait que nous pouvons continuer à signaler les Classiques des sciences sociales dans Ariane. Suite à cette formation, nous avons questionné Dominique Lapierre concernant les documents récents des PUL et des PUQ se retrouvant accessibles gratuitement en ligne dans les Classiques des sciences sociales. Dominique nous disait que les publications récentes des PUL se retrouvant dans les Classiques des sciences sociales peuvent y être si le contrat de l'auteur avec les PUL comporte une clause spécifique portant sur la diffusion de l'oeuvre, et ce, même si l'oeuvre a moins de 50 ans d'existence. Il faut cependant noter qu'il faut être plus vigilants concernant les résumés que nous pouvons repêcher à gauche ou à droite, puisqu'ils font partie de l'expression du document. Ils sont donc protégés par le droit d'auteur, à moins qu'il ne soit prévu que nous pouvons en disposer, soit en les acquérant de fournisseurs de contenu, comme YBP pour nos tables de matières et résumés de documents anglophones, soit qu'ils soient compris dans le prix d'achat de l'ensemble de monographies électroniques, comme L'Harmattan, ou qu'ils font partie de notices bibliographiques, et que les notions de contenu ne fassent partie de l'achat.

3.6. Implantation de RDA

Des formations à RDA ont eu lieu les 17 et 18 juin dernier. Marcel préparera pour l'automne des formations plus ciblées pour les techniciens à partir des formations données par BAnQ. Julie et lui consacreront une partie de l'été à préparer des documents d'appoint au bénéfice des catalogueurs, et à réviser certaines politiques.

3.7. Inscription en 590 ou en 567 de données méthodologiques pour les thèses

Julie fera une demande dans JIRA pour qu'une clé de recherche méthodologie basée sur la zone 567 soit configurée dans Ariane 2. Marcel demandera à François Loïc de transférer en 567 les mentions «Thèse ou mémoire avec insertion d'articles» que l'on retrouve en zone 500.

3.8. Tests de la super patch de Symphony

Deux mises à jour importantes ont été faites dans Symphony au cours des dernières semaines. La première touche l'intégration des champs MARC nécessaires pour le traitement des documents en RDA. La deuxième touche une nouvelle version de Symphony. Il sera nécessaire de faire des tests afin de s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes de fonctionnement. Marcel va vérifier et actualiser le tableau des

tests que nous avons utilisé, il y a deux ans, pour vérifier la version 3.4 de Symphony et faire une répartition entre les chefs d'équipe selon les supports, formats de catalogage ou types de fonctions. Le tableau permettra de consigner les observations s'il y a lieu.

4. Information provenant des équipes

4.1. Équipe des publications en série

- ❖ Les démarches concernant les Recueils des traités du Canada n'ont pas encore porté fruit. L'option de l'impression des traités disponibles en ligne sera probablement mise de l'avant dans les prochains jours, tandis que ceux qui ne sont pas disponibles ainsi seront recherchés dans le marché des « livres usagés/rares ».
- ❖ Nous avons entamé la reclassification de plus ou moins 80 titres en Droit dont les documents seront rapatriés aux cotes K 1 à K 30.
- ❖ Marie-Claude et Élisabeth ont catalogué près de 300 monographies électroniques.
- ❖ La mise à jour de SFX est pratiquement terminée depuis le début juin.
- ❖ Anne-Marie a travaillé avec Loïc à une mise en commun de l'expertise de chacun dans le domaine du traitement électronique des notices et des tâches dérivées.

4.2. Équipe de Musique/Art/Géographie/Film

- ❖ L'équipe a travaillé, à la demande de Marcel, sur une éventuelle mise à jour du plan de classification des disques compacts, élaboré il y a deux ans par Mélissa Gravel. C'est la catégorie POP qui a été examinée de plus près, et ce, en prévision du prochain catalogage des 10 000 disques reçus en don de la radio universitaire CHYZ. Compte tenu de notre collection actuelle de disques « populaires », cette catégorie n'avait pas besoin d'être bien élaborée, mais avec la venue des disques de CHYZ ainsi que du don de Radio-Canada (34 500 disques comprenant également une bonne part de musique populaire), cet examen devenait prioritaire. L'équipe a soumis des propositions, suite à une évaluation d'un échantillon de 170 disques. Ces propositions seront soumises à Mélissa par l'intermédiaire de Marcel.
- ❖ Julie et Jocelyne ont eu une réunion avec Stéfano Biondo, afin qu'il nous fasse un compte-rendu de sa formation RDA obtenue à Edmonton, dans le cadre d'un congrès en cartographie. Suite à cette réunion, Julie et Jocelyne se pencheront plus spécifiquement sur la question des cotes (Boggs and Lewis) et des vedettes-matière pour le catalogage des cartes géographiques. Pour ce qui est du descriptif, nous croyons que nous nous en sortirons quand même assez bien. Jocelyne élaborera une procédure en vue de transmettre ces informations aux prochaines personnes qui seront chargées du catalogage des cartes géographiques, suite à son départ à la retraite.
- ❖ Jocelyne continue la vérification de la liste donnée par Louise Pelletier, dans le but de valider si des notices masquées ont raison de l'être. La présence de nombreuses notes locales dans ces notices explique assez souvent la raison d'être de ces masques. Donc la tâche est assez facile à faire.
- ❖ Un projet visant à rétablir les codes à barres « mère-fille » des volumes de la collection « Petites monographies des grands édifices de la France » (180 notices reliées à???? volumes, tous localisés au Centre de conservation) sera initié dans le courant de l'été.

4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion

- ❖ Catalogage des monographies électroniques : 1823

- ❖ Fin du catalogage de la collection Orientalia Christiana analecta (83 titres)
- ❖ Catalogage de la collection Bulletin (Commission géologique du Canada) Édition française et anglaise (environ 900 titres)
- ❖ Fin de la liste des notices masquées

4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

- ❖ Les membres de l'équipe ont traité près de 1 400 notices bibliographiques des bases de données suivantes : Alexander Street (213) ; Canadian electronic library RCDR (540) ; HeinOnline (529) ; Elgaronline (108)
- ❖ Sylvie continue de vérifier la liste des notices masquées fournie par Louise Pelletier, afin de s'assurer si elles ont raison d'être masquées. Elle a sollicité l'aide des membres de l'équipe pour vérifier la présence de plusieurs documents sur les rayons.
- ❖ À la demande de la conseillère à la documentation en droit, on a changé la séquence de cotes des documents empruntables dans le Secteur Droit. Il s'agit des cotes K 201 à K 487
- ❖ On a terminé de changer les cotes sur les documents des cotes JX localisés à la Référence de la Bibliothèque générale.

5. Justification des postes de la Section du catalogage

Marcel rappelle qu'il a remis à Louise Allard sa justification des postes de la Section du catalogage. Ces données s'intégreront dans une justification de l'ensemble des postes de la Division avant d'être remises et discutées au Comité de Direction. Cette discussion devrait avoir lieu en septembre. Il est donc exclu que le poste d'Andrée Desbiens, libre depuis le 8 avril, et celui de Nicole Turmel, qui sera libre à compter du 30 juillet, soient comblés avant cette date.

6. Révision de la répartition du traitement documentaire.

Marcel présente une proposition de révision de la répartition du traitement documentaire élaboré suite à l'opération de justification des postes de la Section du catalogage. Voici quels sont le scénario envisagé et l'impact sur la charge de travail des équipes. Les données tiennent compte du nombre de documents catalogués dans Symphony en 2012/2013. La charge de travail a été évaluée en tenant compte du temps moyen de traitement d'une monographie, estimé à 18 minutes, et du nombre de minutes travaillées dans une année, estimées à 83 070. Des discussions ultérieures seront tenues avec les chefs d'équipe sur ce point particulier. La mise en application de cette nouvelle répartition serait faite à l'automne.

Scénario envisagé et séquence des modifications

- Transfert des disciplines suivantes de l'équipe Arts et musique

G	Géographie	609	Sciences
GA	Géographie mathématique	32	Sciences
GB	Géographie physique	79	Sciences
GC	Océanographie	18	Sciences
GE	Environnement	74	Sciences
GF	Écologie humaine	74	Sciences

Cartes géographiques	175	Sciences
Total	886	.24 etc

GN Anthropologie	238	Sciences humaines
GR Folklore	47	Sciences humaines
GT Mœurs et coutumes	59	Sciences humaines
GV Éducation physique	422	Sciences humaines
Total	766	.17 etc

- Transfert des disciplines suivantes de l'équipe de Sciences

SB Aménagement paysager	160	Arts et musique
TR Photographie	331	Arts et musique
Total	491	.1 etc

- Rapatriement du traitement des vidéos de l'équipe de Sciences
 - Selon le nombre de documents catalogués en 2012/2013
 - Au départ de Daniel Beaudoin

DVD/BR	664	Arts et musique .2 etc
--------	-----	---------------------------

7. Date de catalogage des monographies électroniques

Marcel rappelle un changement à la procédure de traitement des monographies électroniques. Dorénavant, toutes les monographies électroniques en attente de traitement se verront octroyer une date de catalogage lors du chargement de la notice bibliographique. Le 09/09/1999 a été attribué comme date de catalogage unique. L'attribution d'une date de catalogage empêchera que ces notices bibliographiques ne soient écrasées par d'autres notices contenant un ISBN similaire en |a ou en |z (Dans le cas de versions imprimées). Ces notices ne seront pas expédiées dans les catalogues collectifs avant que le catalogage ne soit complété. Il est important alors que les techniciens modifient cette date de catalogage fictive pour une date de catalogage AUJOURD'HUI lorsqu'ils terminent le traitement d'un document.

8. Titres uniformes

Lorsqu'on crée un titre uniforme en 240, il est important de le rajouter au bout de la forme acceptée du nom de l'auteur en 100 (.... |t...) afin de s'assurer que la forme retenue du nom de l'auteur correspond bien à l'œuvre à laquelle est rattachée le titre uniforme. Cette pratique, qui a pour but de valider l'autorité « auteur-titre » dans notre fichier d'autorité local, est nécessaire afin de pallier aux lacunes de Sirsi qui présentement exclut le 240 de la validation d'autorité. Selon les pratiques de chaque équipe, il n'est pas toujours nécessaire de « suggérer » cette nouvelle autorité « auteur-titre », mais au moins, la forme de l'auteur ainsi que son lien avec le titre uniforme, sera authentifié. À la fin de cet exercice de validation, ne pas oublier d'effacer le titre que l'on aura ajouté au bout du nom. Exemple :

100 1 Molière,|d1622-1673

240 10 École des femmes

100 1 Molière,|d1622-1673.|tÉcole des femmes (ajout du |t, afin de permettre la validation de l'autorité de l'auteur, puis, par la suite, ne pas oublier d'effacer l'information qui se trouve en |t)

Comme cette pratique ne semble pas être répandue à l'exception de l'équipe de musique, on devra revoir la politique de création de titres uniformes.

9. Doelec

À la demande d'Émilie Fortin, Julie a assisté à la première réunion du Groupe de travail sur l'avenir du doelec. Les membres du groupe de travail (Julie Gauthier, Émilie Fortin, Ève Richard, Gaston Quirion et Marie-Denise Lavoie) devaient se questionner sur ce qui devrait, dans un monde idéal, faire partie du doelec.

Les membres en sont venus à un consensus au sujet de ce qu'il faudrait déposer dans le doelec :

- Les publications dans lesquelles sont impliqués des professeurs (jusqu'à ce que nous ayons un dépôt institutionnel).
- Les documents proposés dans les plans de cours. (À partir de l'ENA, le lien pourrait être fait vers le catalogue de la BUL).
- Les documents que nous tentons d'acheter papier et que le fournisseur nous envoie en PDF (dans ce cas particulièrement, il faut voir si nous pouvons le diffuser à tous ou simplement à la communauté universitaire).

Des critères, qui pourraient être utilisés pour déterminer si un document devrait être mis ou non dans le doelec ont été mentionnés:

- Le document est fondamental pour une discipline et il est risqué qu'il disparaisse du site web qui l'héberge.
- Le document traite d'un sujet local (province de Québec).
- Il n'est pas possible de se procurer le document papier.
- Le document ne se trouve pas à la BAnQ.
- Le document ne fait pas partie de l'envoi automatique des PGI (note : l'envoi des documents du gouvernement fédéral cessera en 2014 ou 2015).
- Le document entre dans les critères de conservation d'une discipline (nous ne pouvons pas conserver les documents du monde entier, il faut se limiter. Un lien avec la politique officielle de développement des collections devra être fait).

Il a également été question de la mise à jour des documents déposés dans le doelec, laquelle serait effectuée par les conseillers. Quelques idées ont été énoncées pour faciliter la gestion et la mise à jour des documents localisés sur le serveur doelec :

- Division par fonds budgétaires
- Garder quelque part le nom du professeur qui fait la demande d'un document ainsi que le numéro de son cours.

Émilie remettra le compte rendu de cette rencontre à Chantal St-Louis qui verra à le transmettre aux membres du comité qui travaillent sur le développement des politiques de développement des collections.